

EUROPEAN CITIZEN PLATFORM

ECP

Consultation citoyenne Thème : Migration, quelle crise ?

La [Plateforme citoyenne européenne](#) ou ECP organisait le **mardi 5 mars** de 12h à 14h au siège du CESI à Bruxelles une rencontre citoyenne. L'objectif de cette rencontre était de faire entendre la voix des citoyens souhaitant débattre des migrations, notamment des enjeux politiques et sociaux à deux mois des élections européennes. Cet événement a été organisé dans le cadre des consultations citoyennes sur l'avenir de l'Union européenne qui sont organisées jusque fin mai 2019. Un questionnaire a été soumis aux participants et est disponible en ligne.

La modératrice, **Nicha M'Buli**, juriste, a expliqué les missions du [MRAX](#), mouvement fondé par d'anciens résistants dans les années 50 pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie à l'égard des juifs mais aussi des étudiants et travailleurs étrangers.

Autant les migrants au sein de l'UE sont protégés, autant les migrants venus des pays tiers sont réduits aux droits d'urgence et traités sous l'angle sécuritaire dominé par la souveraineté des Etats membres. L'UE a « sous-traité » le problème mais la régulation européenne est indispensable pour avoir des politiques communes d'accueil et d'asile et éviter un traitement inégal au sein de l'espace Schengen.

Quelle crise ? Quels éléments de langage faut-il mobiliser pour ne pas laisser aux extrêmes le monopole du discours sur la migration ? Avons-nous perdu la bataille du langage politique par auto-censure ? Le migrant est devenu un « objet politique » éminemment manipulable dans les campagnes électorales.

Il faut donc travailler le langage, corriger les concepts faux, rappeler les faits et chiffres.

Le droit international reconnaît un droit universel à partir (quid d'arriver ?) et parle de personnes « en situation irrégulière » (nul n'est illégal parce qu'il a quitté son pays). Etre sans papier est souvent assimilé à un délit alors qu'il s'agit d'une faute administrative qui n'annule pas l'obligation de respecter les droits fondamentaux. Les sans-papiers sont des personnes en lutte, pas des clandestins.

On parle de migration « illégale », alors qu'1/3 des 20 millions de non Européens présents dans l'UE (sur 500 millions d'Européens) sont des étudiants, des travailleurs transfrontaliers

“Je crois d'un bon citoyen de préférer les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent.”

ou des touristes. L'essentiel des migrants sont en situation de regroupement familial ou des personnes entrées légalement mais qui restent au-delà de leur titre.

La migration est la conséquence d'une crise, ce n'est pas la cause : l'ignorer, c'est condamner la personne à la clandestinité. Or il existe d'autres crises y compris celle des inégalités, des fragilités, des discriminations.

L'usage d'images choc par les médias (le bébé kurde noyé sur la plage, par exemple) a un impact ambigu : il a provoqué une vague d'émotion et de prise de conscience mais il n'a pas garanti un accueil décent.

On a nié la migration économique, en particulier depuis 1974 quand l'Europe a fermé ses portes, alors que l'asile est un droit d'exception (reconnu dans un contexte de « guerre froide »). Un immigré selon certaines études rapporte 3500€/an. Peut-on parler de migration « volontaire », même si les causes sont économiques ?

Une bonne partie des migrants aujourd'hui sont des personnes diplômées. Par ailleurs, l'UE a besoin de main d'œuvre (l'agriculture espagnole par exemple). Il faut rappeler que les transferts monétaires des migrants vers leur pays d'origine dépassent les montants de l'aide au développement. L'Europe a besoin d'une vraie politique en Afrique : une économie transnationale avec la rive Sud de la Méditerranée, basée sur des accords de réciprocité contribuerait à réduire les flux migratoires.

Quand on parle d'intégration aujourd'hui, c'est souvent pour prétendre que les migrants refusent de s'intégrer. Tout cela est basé sur l'idée fautive qu'intégrer (ou insérer) veut dire assimiler. La diversité culturelle n'est pas un problème si la volonté est forte de « maîtriser les outils de citoyenneté et de vivre ensemble », y compris le droit de vote. La liste " European Spring " qui est un projet de démocratie transnationale qui inscrit les sans-papiers (2 millions de personnes en Europe) dans la vie politique.

Cela suppose, au-delà des besoins primaires comme le logement, etc., une formation permanente et une éducation tant civique que linguistique. La Belgique met en place des parcours obligatoires d'intégration aujourd'hui, cela est nécessaire.

Il s'agit de travailler la convergence des citoyens, et non de mettre les personnes en situation (réelle ou fictive) de concurrence. Voir ce que veut dire l'expression « queue jumper ». Par ailleurs, les résidents européens ou non dans l'UE ont un socle de droits de citoyenneté, comme le droit de pétition ou le droit de saisir le Médiateur européen.

Les Etats membres traînent les pieds et préfèrent l'arbitraire dans le traitement des migrants. C'est pourquoi l'Union européenne doit harmoniser les critères d'accueil, d'intégration... et assurer la protection des valeurs fondamentales. C'est à cette condition que la confiance et le respect mutuel permettront de répondre aux crises.

<https://www.facebook.com/EuropeanCitizenPlatform>
<http://european-citizen.eu>

“Je crois d'un bon citoyen de préférer les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent.”